



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Flamboro Downs		Dundas		
<b>Date</b>	Samedi, 3 octobre 2020		<b>Heure de départ</b>	18 h 35	
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 10 : Partiellement nuageux (Temp. : 9 °C)				
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)				
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Nombre de courses de qualification</b>	5 PG	<b>Inscriptions totales</b>	182
<b>Total des paris mutuels</b>	\$267,182				
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant	

<b>Juge en chef</b> Walker, Craig	<b>Juge associé</b> Gillies, Peter	<b>Juge associé</b> Pote, Emma depuis la salle d'arbitrage centralisée (SAC)
--------------------------------------	---------------------------------------	---

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

## Courses

Course 1 – Le #2, “Barney Mac”, arrivé en 5<sup>e</sup> position, a été placé en 6<sup>e</sup> position, pour avoir fait un bris d'allure avec chevauchement.

Course 2 – Enquête. Examen de la course au début du dernier droit pour une possible infraction aux règles sur les pylônes, commise par le cheval vainqueur, le #1, “Sadiemaesonherway”, (P. MacKenzie), allant dans le parcours de dépassement. Le cheval a heurté le pylône sans aller à l'intérieur de celui-ci. Aucune infraction.

Vidéo pour l'enquête : <https://youtu.be/oHpJA8BDPEo>

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Examen de plusieurs chevaux ayant fait des bris d'allure. Aucun placement n'est requis. De plus, Keith Jones, meneur du #6, "Annual Royalty", s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$100, par le juge au départ, pour une infraction à la règle 22.03(j) (vii), défaut de se placer ou de rester en position à la barrière. Décision #1082811.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Examen des pylônes aux alentours du dernier virage. Aucune infraction.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Enquête.

Le #3, "Cortez The Killer", (A. Haughan), court derrière le #6, "Grits N Gravy", (D. Thiessen), épreuve de la difficulté et cause des interférences au #7, "Dovuto Hanover", (P. MacKenzie), et au #8, "Cruise Captain", (N. Steward), allant vers le poteau de ¼ de mille. Le #4 est arrivé en 4<sup>e</sup> position et a été placé en 9<sup>e</sup> position.

Vidéo pour l'enquête : <https://youtu.be/5LE8sYleqDg>

Après avoir complété ses courses pour la soirée, Nick Steward, a été complètement suspendu pour avoir failli de faire le paiement de ses sanctions pécuniaires toujours en suspens, et ce, conformément au règlement des Courses Standardbred 6.15 de la CAJO. Mr Steward restera suspendu jusqu'à ce que les sanctions pécuniaires soient acquittées. Décision #1082815.

Course 10 – Enquête. Le #1, "Gym Rat", (A. Moore), a fait un bris avant le départ sans pourtant provoquer d'interférence au #9, "Desert Valley", (George Large). Le #1 est arrivé en 5<sup>e</sup> position et a été placé en 8<sup>e</sup> position. Le #9 a été remboursé pour un total de \$4,210. Pas d'enquête vidéo disponible.

## **Réclamations**

Course 9 – "Cortez The Killer" (1), \$10,500, par le propriétaire Albert Aiello (Certificat de réclamation #1195591), pour l'entraîneur Ken Switzer.